



SAINT GEOLRE
EN VALDAINE

La Lettre Municipale

Janvier / Février / Mars 2026
N° 106



CALENDRIER DES FÊTES 2026

Nos associations animent le village

pages 8 et 9



Sommaire de la Lettre Municipale



La vie municipale

Pages 4 à 7



Le calendrier des fêtes
2026

Pages 8 et 9



La vie du village

Pages 10 à 13



La vie économique

Pages 13 à 15

Directeur de publication : J. Bourry - Conception : C. Martins - Impression : FAGNOLA
 Selecteurs : N. Brigard, D. Garon-Guinaud, C. Gros-Bonnivard, P. Mortreuil, C. Rioche.



ÉDITORIAL

En ce début d'année, je vous adresse, avec toute l'équipe municipale, nos vœux les plus sincères :

que 2026 soit pour chacun d'entre vous une année de santé, de joie et de beaux projets partagés.
Dès ce mois de janvier, le Pays Voironnais va augmenter de façon significative le nombre de service de la ligne 38 qui relie Saint Geoire à Voiron. Une bonne nouvelle pour les usagers des transports en commun.

À partir de février, le Département de l'Isère va opérer les travaux du rond-point de l'Arsenal. Il s'agira d'augmenter la sécurité sur ce secteur et de renforcer la fluidité pour les 10 000 véhicules qui passent quotidiennement.

Enfin, le 22 juillet prochain s'annonce comme une belle journée de fête : le Tour de France traversera notre village, offrant l'occasion d'une belle journée sportive et conviviale.

Julien Bourry, votre Maire.

Informations mobilité



Ligne 38 (St Geoire en Valdaine - Voiron Gare nord) : offre renforcée depuis le 2 janvier 2026

Bonne nouvelle pour 2026 : en semaine (du lundi au vendredi), des bus plus nombreux pour faire le trajet vers Voiron et idem pour le retour !

Au départ du Cotagon, les usagers bénéficient de 5 bus (à 7h03, 8h25, 9h30, 13h45 et 18h00) au lieu de 3 précédemment.

Pour revenir à Saint Geoire en Valdaine, 5 bus (7h50, 12h20, 16h15, 17h20 et 18h35 (le 18h35 ne circule pas le mercredi)) au départ de Voiron Gare nord au lieu de 3 auparavant. La fiche des horaires de la ligne 38 est disponible en ligne : https://www.reso-m.fr/ftp/fiche_horaires/fiche_horaires_2014/HORAIRES_38_2026-01-02.pdf. Plus d'informations sur vos lignes de transport sur le site : <https://www.reso-m.fr/27-se-deplacer.htm>

Aménagement du carrefour de l'Arsenal à Chirens : c'est parti !

Le Département a lancé les travaux préparatoires au chantier de sécurisation du carrefour de l'Arsenal à Chirens situé à l'intersection des routes départementales (RD) 1075 et 82. Ce projet, déclaré d'utilité publique le 13 mars 2024, a pour objectif de sécuriser ce secteur qui présente une dangerosité évidente pour les automobilistes qui arrivent de la Valdaine. Ces travaux contribueront également à fluidifier la circulation particulièrement dense aux heures de pointe.

Le Département a décidé d'agir en aménageant, à la place du carrefour actuel, un nouveau carrefour giratoire à quatre branches permettant de relier les RD 1075, RD 82 et RD 50 D.

La réalisation des aménagements routiers débutera en février 2026 avec une mise en service prévue fin 2026, sous réserve d'aléas. Le planning des travaux sera précisé prochainement.

Pendant cette période, la circulation sera maintenue sur la RD 1075, ainsi que

l'accès aux propriétés riveraines. Le Département s'efforcera de limiter au maximum les perturbations pour les usagers qui seront informés en amont et en temps réel. Pour cela, le Département mettra en œuvre une communication régulière. L'information en temps réel sur les conditions de circulation est disponible sur www.itinisere.fr
Extrait du communiqué de presse du 27/12/2025



Extraits du Conseil Municipal du 20 novembre 2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur le Maire, Julien Bourry présente les informations diverses à l'ensemble du Conseil Municipal :

- Le 06/11/2025 a eu lieu une réunion à Massieu concernant la Halte-garderie Itinérante. Madame Claude RIOCHE prend la parole pour effectuer un compte-rendu : Pour donner suite à la visite de la PMI en début d'année 2025, nous avons reçu une liste de travaux et d'amélioration à faire sur les différents sites : salle intergénérationnelle de la Résidence Autonomie pour le site de Saint Geoire en Valdaine ; le site de Saint Bueil ; le site de Massieu.
- Le 03/11/2025 a eu lieu le Conseil d'École de Val'Joie. Madame Claude Rioche effectue un compte-rendu : L'accueil au Conseil d'École est toujours très agréable. Les élections de parents d'élèves ont obtenu 61,73% de participation. Il n'y a plus de DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), Madame Monique Reveillon s'est arrêtée au mois de juin. Le bilan de la rentrée est le suivant : CP+6 GS accompagné d'une ATSEM. L'école comptabilise au total 122 élèves. La répartition des classes est la suivante : CP/GS : 26 ; CE1 : 22 ; CE2 : 28 ; CM1/CM2 : 25 ; CM2 : 24. A la demande de l'Inspection Académique, il a été demandé une estimation de la rentrée 2026 : 27 CP. Beaucoup de bonbons circulent au sein des NAP... Est-ce qu'il serait possible de faire un mail aux parents des enfants fréquentant les NAP du jeudi après-midi de surveiller leur approvisionnement. Pour la zone non-fumeur en extérieur, des panneaux ont été installés aux abords de l'école. Une demande d'autorisation a été abordée pour enterrer des déchets qui seront ensuite déterrés dans une démarche pédagogique. L'école a besoin d'un accord et d'une précision pour le lieu.
- Une nouvelle organisation a débuté au secrétariat de la Mairie.
- Monsieur le 1er adjoint, Jocelyn BAZUS effectue un point sur les travaux réalisés sur la commune :
- Travaux de géothermie : le chauffage fonctionne et nous sommes en phase de réglage.
- Travaux de voirie à Choché : il manque la réalisation du marquage au sol, la signalisation et l'abri bus.
- Travaux de voirie Demi-Lune : ils sont retardés mais le projet est validé.
- Travaux du changement de chaudière au gymnase : nous sommes en phase de réglage et de formation pour ajuster au mieux la température.
- Le plancher de la salle du Conseil Municipal : les travaux sont en cours et avancent bien, le plancher est terminé, il reste à poser les plinthes.

Monsieur Jocelyn BAZUS informe que le tracteur est équipé en mode neige.

PÔLE ADMINISTRATIF

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DÉNOMINATION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE « NICOLE BRESTAZ »

Vu le code général des collectivités territoriales ; Vu la volonté de la commune d'honorer la mémoire de Madame Nicole BRESTAZ, 2ème Adjointe et Vice-Présidente au sein du Conseil d'Administration du CCAS, décédée le 15 décembre 2024, pour son engagement et son implication auprès des services des aînés et de la vie locale. Considérant que la Résidence Autonomie constitue un lieu de vie social pour les résidents dont Nicole BRESTAZ était impliquée par sa présence toutes les semaines (le lundi après-midi pour les parties de cartes) et son dévouement pour l'organisation de manifestations ou de sorties, il apparaît opportun de lui rendre hommage ; Considérant que la municipalité souhaite procéder

à la dénomination officielle de la résidence autonomie en l'hommage à Mme Nicole BRESTAZ ; Considérant qu'une cérémonie sera organisée à cet effet le samedi 13 décembre 2025 à 11 h dans la salle intergénérationnelle de la résidence autonomie ; Considérant que la société PLURALIS a donné son accord pour cette dénomination ; Le maire, Julien BOURRY, expose au conseil municipal le projet de dénomination de la résidence autonomie qui porterait désormais le nom Résidence Autonomie Nicole BRESTAZ afin d'honorer sa mémoire et de reconnaître son engagement au service des habitants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, EMET l'avis suivant : DONNE un avis favorable à la dénomination de la Résidence Autonomie sous l'appellation « Résidence Autonomie Nicole BRESTAZ » ; APPROUVE l'organisation d'une cérémonie officielle le samedi 13 décembre 2025 dans la salle intergénérationnelle de la Résidence Autonomie ; AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à entreprendre toutes les démarches et formalités nécessaires pour la mise en œuvre de cette décision, notamment la mise à jour des supports de communication, de la signalétique et des documents administratifs. **Décision**: adoptée à l'unanimité

COMMUNE / CCAS-RÉSIDENCE AUTONOMIE : PROLONGATION DE LA CONVENTION DE PRÊT À USAGE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le prêt à usage d'un logement de la résidence autonomie à un agent du service technique de la collectivité, monsieur Rémi GUILLERMIER.

La convention initiale couvrait la période du 10/01/2025 au 30/09/2025. Une première prolongation a été effectuée du 01/10/2025 au 31/12/2025.

Ce logement est situé au 103 chemin de la Bonneterie, dans la Résidence Autonomie, appartement n°23 de type T1, d'une surface de 32m². Il était convenu que le logement ne serait pas sa résidence principale.

En contrepartie, l'agent, monsieur Rémi GUILLERMIER s'engage à assurer la gestion et le gardiennage de la Résidence Autonomie, selon les termes définis dans une convention de prêt à usage. Il est proposé une seconde prolongation pour la période du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026. Cette convention pourra être renouvelée à nouveau. Les modalités sont reprises dans une convention signée entre les deux parties. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et les éventuels avenants. **Décision**: adoptée à l'unanimité.

LA RÉGION : CONVENTION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTION EN NATURE (BARNUM ET SES ACCESSOIRES)

La Région et plus précisément le service jeunesse et seniors a proposé un dispositif « cession à titre gratuit de barnums » aux communes. La commune de Saint Geoire en Valdaine en a effectué la demande. Considérant la nécessité de bénéficier du soutien de la Région, Considérant qu'un partenariat avec la Région nécessite la signature d'une convention précisant notamment l'attribution d'une subvention en nature,

Considérant que la valeur comptable de cette subvention en nature a été évaluée à 1 327€, conformément aux pièces jointes, Considérant qu'il y a lieu d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante, ainsi que tous documents y afférents, pour la mise en œuvre de cette subvention. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Décide : D'approuver la signature de la convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes relative à l'attribution d'une subvention en nature d'une valeur de 1 327€ ; D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tous documents y afférents et les éventuels avenants ; D'engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette convention. **Décision**: adoptée à l'unanimité.

PÔLE FINANCIER

MISE À DISPOSITION DE L'APPARTEMENT COMMUNAL

DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe que le Centre Hospitalier Gériatrique de St Geoire en Valdaine a sollicité la commune pour renouveler la mise à disposition temporaire de l'appartement communal pour une période de 12 mois soit du 01/01/2026 au 31/12/2026. Une première convention a été rédigée avec une durée de 7 mois qui a pris fin le 31 mai 2025 pour un tarif journalier de 13 €. Un renouvellement de cette mise à disposition a été consenti pour la période du 01/06/2025 au 31/12/2025 pour le même tarif. Pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026, il est proposé d'augmenter le montant du loyer en appliquant la règle basée sur l'indice de référence des loyers. Le tarif journalier de 13€ serait réévalué au montant de 13,24€. Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le renouvellement de cette mise à disposition à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026 et d'accepter la révision du loyer. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Autorise le renouvellement de la mise à disposition de l'appartement dans les conditions évoquées, Accepte la révision du loyer, Autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents relatifs à ce dossier. **Décision**: adoptée à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

DÉLIBÉRATION PORTANT CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT À TEMPS NON COMPLET SUITE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ - ARTICLE L.332-23-1° DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période de dix-huit mois consécutifs, renouvellement(s) compris.

Monsieur le Maire expose également au Conseil Municipal qu'en raison des prochaines élections municipales en mars 2026, il est nécessaire de prévoir l'organisation du service. Pour cela, un agent expérimenté de la fonction publique territoriale se propose d'accompagner le secrétariat dans les différentes étapes de préparation. Ainsi, en raison de cet accompagnement, il est proposé au Conseil Municipal de créer, à compter du 21/11/2025, un emploi non permanent à temps non complet sur le grade d'Attaché (catégorie A – filière administrative – cadre d'emploi des Attachés territoriaux), dont la durée hebdomadaire de service est de 7h (7/35ème) et de l'autoriser à recruter un agent contractuel sur le fondement de l'article L.332-23 du CGFP pour une durée couvrant la période du 21/11 au 15/03/2026. Le jour de présence dans la semaine sera défini en fonction des disponibilités et des vacances de chacun des agents. Les horaires seront les suivants : 8h30-12h00 et 13h30-17h00. La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Décide : - De créer un emploi non permanent relevant du grade d'Attaché (catégorie A – filière administrative – cadre d'emploi des Attachés territoriaux) pour effectuer les missions susmentionnées à la suite de l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 7h (7/35ème), à compter du 21/11/2025 jusqu'au 31/12/2025 ; - La rémunération sera fixée par référence à l'indice brut et l'indice majoré ; - La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 012 du budget primitif 2025. AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer les documents afférents.

Décision: adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire clôture la séance à 21h35.

Retrouvez les informations du conseil municipal sur le site internet : www.saint-geoire-en-valdaine.com

Le RPE de La Valdaine - ADMR vous informe

Vous souhaitez devenir Assistant(e) Maternel(le), ou avoir des informations sur ce métier ?

Assistant(e) maternel(le), un métier pas comme les autres

Ses missions:

- Accueillir l'enfant et sa famille dans un milieu sécurisé et adapté à leurs besoins.
- Accompagner l'enfant dans les différents apprentissages de la vie (séparation, repas, sieste, hygiène...) en veillant à son développement et en respectant son rythme
- Proposer des activités ludiques et éducatives adaptées à l'enfant afin de stimuler son éveil et proposer des sorties extérieures (RPE, bibliothèques, parc...)
- Créer une relation de confiance avec l'enfant et sa famille afin d'assurer une cohérence éducative avec la maison.

Sa rémunération : salaire de base mensualisé, avec d'éventuelles majorations (congés payés, heures supplémentaires...) **et diverses indemnités (entretiens, repas..)**. Des formations sur diverses thématiques de la petite enfance sont

Le Relais Petite Enfance

Les professionnels du RPE accompagnent les assistants maternels en organisant chaque semaine des temps d'éveil pour les enfants, ainsi que des conférences, animations, spectacles ouverts aussi aux familles...

Ils ont également un rôle de conseil, de soutien dans les pratiques, dans le développement de l'enfant, d'accompagnement : dans les démarches administratives salarié-employeur, dans les formations

Le RPE met à disposition une liste avec les disponibilités actuelles des assistants maternels afin de faciliter les recherches pour les familles, en fonction de leurs besoins.

Contact RPE Valdaine ADMR : 06 98 02 51 81 / rpedelavaldaine@admr38.org - **Facebook :** ADMR Rpe de la Valdaine

Site internet : <https://enfanceenvaldaine.wixsite.com/website> - **Adresse postale :** 590 Route du Bourg, 38620 Saint Géoire en Valdaine (à l'ADMR)



financées chaque année, avec une allocation de formation (58h).

Agrement, formation et diplômes. Pour exercer ce métier, il faut:

- Obtenir un agrément délivré par les services de la Protection maternelle et infantile (PMI), délivré pour une durée de cinq ans renouvelables, ou plus, suite au formulaire de demande et à la visite de la puéricultrice dans le logement
- Participer à une formation (gratuite). Durée totale de 120 heures dont la première partie (80 heures) qui doit être validée avant d'accueillir les enfants.

Rapprochez-vous du relais petite enfance le plus proche de chez vous,

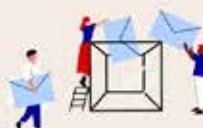
(ici: RPE de la Valdaine ADMR), ou consultez le site monenfant.fr

Prenez contact avec les services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) de votre département qui organise régulièrement des réunions d'information sur la demande d'agrément ! Site: <https://www.isere.fr/enfance-famille>

Tél: PMI pays voironnais: 04 57 56 11 30



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**
15 et 22 mars
2026



**1^{er}
tour**

15 mars

**Allons
Voter!**

**2^d
tour**

22 mars

Pour pouvoir voter aux élections municipales et communautaires de mars 2026, vous devez être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6 février 2026, exceptionnellement reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas effectué le recensement citoyen ; déménagement récent ; acquisition récente de la nationalité française ou droit de vote récemment recouvré. Pour s'inscrire, vous devez avoir **18 ans au plus tard la veille du scrutin**, être de **nationalité française**, jouir de vos **droits civils et politiques**.

Les citoyens européens qui ne sont pas de nationalité français(e), mais qui résident en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur commune afin de voter aux élections municipales et européennes.

L'inscription est possible tout au long de l'année, en ligne (<https://www.servicepublic.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) ou en mairie.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

La carte électorale est envoyée par courrier au plus tard trois jours avant le premier tour. Si vous ne l'avez pas reçue avant le scrutin, elle sera conservée au bureau de vote. Vous pourrez la récupérer le jour du vote sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.

Etre assesseur lors des élections

Les assesseurs participent au bon déroulement des opérations électorales. Chaque bureau de vote comprend : un président, au moins deux assesseurs, un secrétaire.

Missions possibles de l'assesseur : vérifier l'identité et le numéro d'ordre des électeurs, contrôler les opérations de vote, faire signer les listes d'émargement, tamponner les cartes électorales, gérer les procurations, participer au dépouillement, le cas échéant, suppléer le président et tenir l'urne. La présence des assesseurs est indispensable pendant toute la durée du scrutin et lors du dépouillement.

Conditions requises pour être assesseur : être de nationalité française ou citoyen européen, être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous à la mairie

Hommage à Nicole Brestaz - Cérémonie du 13/12/2025

En accord avec sa famille, les élus du CCAS et du Conseil municipal ont décidé, à l'unanimité, de donner à la Résidence Autonomie le nom de Nicole Brestaz, qui s'en était tant occupée.

Ainsi, Nicole rentre définitivement dans l'histoire de la commune, au

même titre que d'autres personnalités comme André Chaize, André Bonnin et le Maréchal Dode de la Brunerie. Le nouveau nom a ainsi été donné officiellement le 13 décembre dernier, au cours d'une cérémonie émouvante, qui a pu témoigner de la profonde affection que nous portons tous à Nicole.



CCAS - Distribution des colis de noël



Comme l'année dernière, deux permanences ont été organisées pour retirer les colis de noël. Vous avez été nombreux à vous rendre à ces moments conviviaux, qui ont eu lieu exceptionnellement à la Résidence autonomie. Les colis restants ont été distribués aux domiciles des bénéficiaires par les membres du CCAS.

Le CCAS vous souhaite une très bonne année 2026 !

Bibliothèque

Jeux de société et spectacle de contes le 24 janvier 2026

A l'occasion de l'événement national « Les nuits de la lecture », l'équipe de la bibliothèque vous invite à venir jouer en famille. Le thème de cette année est : villes et campagnes. Les bénévoles animeront des jeux de société, pour un moment convivial, à partir de 14 h. A 17 h, la compagnie Camino présentera un spectacle de lecture de contes (à partir de 4 ans). Rendez-vous à la bibliothèque, cour intérieure de la mairie.

Gratuit, réservation conseillée : bib.stgeoireenvaldaine@paysvoironnais.com



Compagnie Camino lors d'un spectacle de lecture de contes

Travaux**Inauguration des travaux d'aménagement et de sécurisation de Choché**

Mme Céline Dolgopyatoff Burlet (Vice Président du Département), M. Bruno Cattin (Président du Pays Voironnais), M. Richard-Daniel Boisson (Sous-préfet de la Tour du Pin) et M. Denis GRANDPERRIN (Maire de Merlas) entourent M. Julien Bourry (Maire de St Géoire), prêt à couper le ruban officiel d'inauguration des travaux de Choché.

La commune de Saint Géoire en Valdaine a réalisé, avec l'aide du département de l'Isère, de la CAPV (SMMAG) et de l'Etat, un aménagement de sécurité au niveau du hameau de « Choché ».

Les travaux ont démarré le 29 septembre 2025 et se sont achevés fin novembre 2025.

Ils consistaient à créer deux quais de bus ainsi qu'un cheminement et des équipements de sécurité sur la route des Mille Martyrs. Une traversée piétonne permet aux piétons d'être en sécurité. La vitesse est limitée

à 30 km/h.

L'emprise des travaux intègre l'ensemble du carrefour avec un trottoir permettant une desserte PMR sécurisée de deux arrêts de bus et des plateaux traversant pour faire ralentir les véhicules sur ce secteur ainsi que l'aménagement des trottoirs.

Ces réalisations ont été financées grâce aux subventions du Département de l'Isère, du Pays Voironnais et de l'Etat. Le reste à charge pour la commune n'est que de 24%.

Inauguration des travaux de réfection du plancher de la salle des mariages

Didier Perrin (photo de gauche), l'ébéniste local retenu pour ces travaux, confectionnant une des dalles du plancher - la salle des mariages terminée (photo ci-dessus)

La commune de St Géoire en Valdaine a souhaité procéder à la réfection du plancher de la Salle du Conseil Municipal et salle des Mariages. Cette salle est utilisée pour diverses réunions notamment les séances du Conseil Municipal. Les mariages et baptêmes sont également célébrés dans cet espace convivial.

La salle est dotée d'un plancher devenu vieillissant et plusieurs endroits étaient très endommagés. Le choix de la réfection de ce plancher s'est

porté sur une solution avec récupération d'une partie du plancher existant (environ 60%) et fabrication de nouvelles planches en chêne afin de conserver l'âme et le caractère ancien de ce lieu (solution proposée par Didier Perrin, ébéniste de St Géoire).

Les travaux ont débuté en octobre 2025 et se sont achevés fin novembre 2025. Cette opération a été réalisée grâce au financement du Pays Voironnais à hauteur de 50% du montant des travaux.

CALENDRIER DES FÊTES 2026

JANVIER

- Vendredi 9 : Galette des rois - École privée Plampalais
 Jeudi 15 : AG Club Rencontre Valdainois - 14h (Salle La Cime)
 Samedi 17 : Galette des rois de l'USV Foot - 17h (Salle La Forêt)

FÉVRIER

- Dimanche 01 : Diots à cuire - Comité des fêtes- St Sulpice
 Lundi 02 : Carnaval - École privée Plampalais - Après-midi
 Mardi 03 : AG Horizon Valdaine - 20h (Salle La Forêt)
 Dimanche 08 : Matinée tripes - La Boule Lyonnaise - La Martinette
 Lundi 09 : Collecte Don du Sang (Salle Polyvalente Martinette)
 Mardi 17 : Loto du Club Rencontre Valdainois + repas du midi (Salle La Forêt)
 Samedi 21 : Loto du Don du Sang - soir (Salle Polyvalente à la Martinette)

MARS

- Dimanche 01 : Vente d'andouilles -Espoir pour Noémie - 9h 12h (place de la Chaffardière)
 Samedi 07 : Boom des Amis de l'école (Salle La Forêt)
 Dimanche 08 : Concours de belote du Club Rencontre Valdainois (Salle de la Cime)
 Dimanche 15 : Paëlla de l'ACCA (La Martinette)
 Mercredi 18 : Carnaval du Centre de Loisirs (La Martinette)
 Vendredi 27 : AG du Centre de loisirs (La Martinette)
 Dimanche 29 : Trail « Resto du Coeur » (La Martinette)

AVRIL

- Vendredi 03 : AG du Don du sang (Merlas)
 Samedi 04 : Élection de Miss Harmony - soir (Salle La Cime)
 et
 Vendredi 10 : Concours Boule Lyonnaise (La Martinette)
 Samedi 11 : AG de l'ACCA (Salle de la Cure)
 Vendredi 24 : Concours de fléchettes de l'USV Basket - 19h (Salle Polyvalente à la Martinette)
 Samedi 25 : AG de la FAPI - de 8h à 18h (Salles La Cime et La Forêt)
 Sam. 25 + Dim. 26 : Chasse au trésors- Les Amis de l'École - toute la journée (Site de La Combe)
 Jeudi 30 : Ball-trap de l'ACCA Col des Mille
 Fête Païenne - Diverz' Arts - à partir de 17h (Site de La Combe)

MAI

- Dimanche 03 : Pucier Vétérans du foot (La Martinette)
 Dimanche 10 : Marché aux fleurs de l'École privée Plampalais (Salle du Père Marchand)
 Lundi 18 : Collecte Don du Sang - à partir de 16h00 (Salle polyvalente La Martinette)

JUIN

- Samedi 06 : Inscription Club Nautique Valdaine (site de La Combe)
 Dimanche 07 : Tournoi Vétéran du foot - toute la journée (La Martinette)
 Mardi 09 : Pique-Nique du Club Rencontre Valdainois (Salle du Père Marchand)
 Vendredi 12 : Gala de la Danse du Centre de Loisirs (Salle de la Cime)
 Samedi 13 : Bal des pompiers (La Martinette)
 et
 Tirage tombola - les Amis de l'école - 10h 12h - (Salle de réunion de la Salle Polyvalente La Martinette)
 Vendredi 19 : Fête de fin d'année - Les amis de l'École (Salle Polyvalente La Martinette)
 Vendredi 26 : Concours de pétanque - Club pétanque Valdainoise - 19h (La Martinette)
 Samedi 27 : Kermesse de l'École privée Plampalais -15h (Salle du Père Marchand)
 Dimanche 28 : AG de l'USV Basket - 10h30 (Salle Polyvalente La Martinette)

CALENDRIER DES FÊTES 2026

(SUITE)

JUILLET

- Vendredi 03 :** Concours pétanque de l'USV Basket - soir (La Martinette)
Samedi 04 : Marché nocturne - Horizon Valdaine (Place André Chaize ou Gymnase en repli)
 et
Mardi 14 : Bal en plein air Années 80 (Saint Sulpice des Rivoires)
Vendredi 17 : Concours Pétanque + animation Club Nautique + Feux d'artifice (Site de La Combe)
 Collecte Don du Sang - à partir de 16h00 (Salle polyvalente La Martinette)

AOÛT

- Samedi 01 :** Compétition Club Nautique - 8h 12h (La Combe)
Vendredi 07 : Concours Pétanque de l'USV Basket - soir (Site de La Martinette)
Vendredi 21 : Concours Boule Lyonnaise - semi nocturne (Site de La Martinette)
Sam. 22 + Dim. 23 : Festival de fanfares «La Valdingue»

SEPTEMBRE

- Samedi 05 :** Forum des associations - 9h-12 (Site de La Martinette)
Dimanche 13 : Fun Car (option)
Vendredi 18 : AG APEL de l'école Plampalais - 18h30
Samedi 19 : Concours boule lyonnaise- à partir de 8h (Site de La Martinette)
 et
Sam. 19 + Dim. 20 : Théâtre Club rencontre - Salle la Cime (option)
Vendredi 25 : Journée Européenne du Patrimoine
 et
Samedi 26 : AG Les Amis de l'école - 20h - Salle des Vallons
 «Nettoyons la nature» école Plampalais - sur la commune
 AG Tennis 10h 12h- ancien centre de loisirs à la Martinette

OCTOBRE

- Vendredi 02:** AG Club nautique - 19h30 (Salle La Cime)
Du 05 au 10 : Semaine bleue
Dimanche 11 : Diots de l'école privée Plampalais (Site de La COMBE)
Vendredi 16 : Collecte Don du Sang à partir de 16h00 (Salle polyvalente Martinette)
Dimanche 18 : Repas d'automne - Don du sang - lieu à définir
Dimanche 25 : Pucier de l'USV Basket - journée (Salle polyvalente Martinette)
Samedi 31 : Trail Val'oween - Les Amis de l'école (Site de la Martinette)

NOVEMBRE

- Dimanche 08 :** Boudins du Club Rencontre Valdainois (Salle du Père Marchand)
Jeudi 19 : Beaujolais du Club Rencontres Valdainois (Salle La FORÊT)
Sam. 21 + Dim. 22 : Salon des Vins et des produits du terroir de l'USV Foot (Site de La Martinette)
Dimanche 29 : Boudins du Don du sang (La Martinette)

DÉCEMBRE

- Vendredi 4 :** Illuminations St Sulpice
Samedi 05 : Sainte Barbe des pompiers (Salles La Cime et La Forêt)
Sam. 05 + Dim. 06 : Marché de Noël- Horizon Valdaine (Salle polyvalente Martinette)
Vendredi 11: Fête de Noël - École privée Plampalais - soir - (Salles La Cime et La Forêt)
Dimanche 13 : Diots des vétérans de l'USV Foot (Site de La Martinette)
Vendredi 18 : Fête de Noël - Les Amis de l'École (Salle polyvalente Martinette)
Samedi 19 : Repas de Noël - Club rencontre - 12h (Salle polyvalente Martinette)
Lundi 21 : Vente d'huîtres - Espoir pour Noémie - 17h (Place de la Chaffardière)
 et
 Collecte Don du Sang - à partir de 16h00 (Salle polyvalente La Martinette)

Les amis de l'école

Les Amis de l'École vous donnent rendez-vous pour deux événements festifs :

Samedi 7 mars 2026

Grande boom des enfants déguisés à la Salle La Forêt à partir de 15h
Venez avec vos plus beaux costumes pour partager un moment convivial et amusant.

Email : amisecolestgeoire@gmail.com - site internet : <https://les-amis-de-lecole-de-st-geoire-en-valdaine.jimdosite.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100054648211738>



École privée Plampalais

L'automne en maternelle



Les élèves ont ramassé des trésors d'automne sous forme de chasse aux couleurs. Ils ont ensuite trié leurs richesses.

Illuminations du 8 décembre



Les enfants ont préparé une exposition pour la fête du 8 décembre. L'école a également brillé de mille feux. L'APEL a offert des chocolats chauds et des gâteaux. Un super moment de partage.

CMJ - Rentrée de la nouvelle équipe élue

Le jeudi 16 octobre, les élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont eu lieu dans les écoles. Allan, Chloé, Lise, Sohan, Lilwenn et Albin, les anciens élus de CM1, restent membres. De nouveaux élus ont rejoint le CMJ : Maé, Louna, Edène, Tiago, Eliana, Clémence, Soline et Tom. Les élèves ont pu voter pour leurs représentants avec beaucoup d'enthousiasme.

Le mardi 28 octobre s'est tenu le premier CMJ. Ce fut l'occasion pour les jeunes élus de se présenter, de prendre officiellement leurs fonctions, de recevoir leurs écharpes (photo 1) et de commencer la préparation de la cérémonie du 11 novembre.

Lors de la commémoration du 11 novembre, les jeunes conseillers ont

Samedi 25 avril 2026

Chasse aux trésors sur les traces de Cro-Magnon avec des énigmes en plein air à la Combe de 10h à 15h. Ouvert à tous. Petite restauration disponible le midi. Trois parcours adaptés pour les enfants de 3 à 12 ans. Ne manquez pas ces deux rendez-vous qui promettent rires, découvertes et bonne humeur pour petits et grands.

Projet nature



Les poules Pipo et Plume sont arrivées à l'école. Les maternelles s'en occupent tous les matins. Les enfants attendent les premiers œufs avec impatience.

Le permis internet



Les élèves de la classe de ce2 cm1 et cm2 ont pu passer le permis internet grâce à l'intervention des gendarmes. Ils ont été ainsi sensibilisés aux risques d'Internet.

Infos diverses

Nous accueillons les élèves dès l'âge de 2 ans. Il reste quelques places pour janvier / février 2026.

**Les portes ouvertes de l'école auront lieu le 7 février 2026 de 9h à 12h.
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.**

Le facebook de l'école : [cole privee Plampalais St geoire en Valdaine](https://www.facebook.com/cole.privee.Plampalais.St.geoire.en.Valdaine)
site internet : www.ecoleplampalais.fr

participé à la cérémonie et ont interprété Le soldat de Florent Pagny, accompagnés par les élèves des écoles (photo 2).

Lors du second conseil, Allan a été élu maire du CMJ (photo 3), succédant à Lilwenn. Cette séance a également permis de préparer les cartes qui accompagneront les colis de Noël (photo 4) et de partager de nombreuses idées pour les prochains projets.

Enfin, le mercredi 3 décembre, les jeunes conseillers ont participé à la distribution des colis de Noël à l'EHPAD (photo 5). Ils ont partagé un moment convivial avec les résidents autour de jeux de société (photo 6) et d'un goûter, en collaboration avec Hasnia, l'animatrice que nous remercions chaleureusement.

Photos de gauche à droite et de haut en bas.



La vie des familles

Bienvenue aux nouveaux-nés !



Lenny Brunjail, né le 11 octobre 2025,
de Coralie et Julien Brunjail



Gabin Guiboud-Ribaud, née le 17 novembre 2025,
de Marie Pawlak et Romain Guiboud-Ribaud

Médaillé de la légion d'honneur



Sur la proposition du Premier Ministre Sébastien Lecornu, Pierre Ramponneau a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur par décret du Président de la République. Cette reconnaissance de la Nation vient récompenser son engagement au service de la France pendant la Seconde Guerre Mondiale.

C'est le Général de Brigade aérienne Robert Ducos, Officier de la Légion d'honneur, qui a remis cette médaille à M. Ramponneau, entouré de nombreux membres de sa famille et en présence du Maire de la commune et quelques membres du CCAS lors de la remise de sa médaille le 27 novembre 2025. M. Ramponneau est résident à l'EHPAD de Saint Geoire en Valdaine où s'est déroulée la cérémonie.

Club Rencontre Valdainois

Ce dimanche 14 décembre a eu lieu le repas de Noël de notre Club. 136 convives ont apprécié le repas servi par Dylan Martin et son équipe. Le Pink ladies Show a animé ce repas pour le plaisir de tous.

Un grand merci à tous les bénévoles qui donnent de leur temps sans compter pour préparer ces belles journées.



Les 136 convives du repas de noël du Club Rencontre Valdainois assistent au Pink Ladies Show

Une date importante à retenir: jeudi 15 janvier : Assemblée Générale du club à la salle La Cime, Espace Versoud. Le programme des festivités de ce début d'année vous sera remis lors de cette après-midi.

Une très bonne année à tous !
Votre Présidente, Claude Rioche



Pompiers - Fête de la Sainte Barbe

Suite à l'organisation du congrès départemental et selon la tradition, la caserne qui a tenu cette manifestation a la charge de la garde au drapeau départemental pour toutes les manifestations, jusqu'au prochain congrès. La caserne organisatrice prendra alors cette charge jusqu'au congrès suivant.

Après avoir participé à la journée nationale des Sapeurs-Pompiers le 28 juin et le défilé du 14 juillet à Grenoble, l'entente des casernes de Saint Géoire en Valdaine et de Pont de Beauvoisin participait à la Sainte Barbe départementale le 09 décembre 2025 à Bourgoin-Jallieu.



À gauche : Cérémonie départementale de la Ste Barbe à Bourgoin-Jallieu ; à droite : Médaille de la sécurité intérieure pour Stéphane Charreton, Adjudant-chef de la caserne de St Géoire en Valdaine



USV Foot



L'équipe des vétérans proposait une vente de diots polenta à la Martinette le 23 novembre dernier. Ce fut une belle réussite, avec la visite de nombreux amateurs et d'élus locaux. Pour le salon des vins et produits du terroir, cette même équipe, menée par Nicolas et Julien, a largement contribué à la réussite du salon des vins, en ouvrant pas moins de 3200 huîtres le dimanche matin. Un grand MERCI à tous pour cette tâche délicate, mais ô combien nécessaire pour le plaisir des amateurs de coquillages venus en nombre...

Retour sur le 32^{ème} salon des vins et produits du terroir



Affluence record, avec 1300 entrées comptabilisées pendant le week-end ; des exposants vraiment satisfaits de leurs ventes ; des visiteurs heureux de la diversité des produits proposés.

Ce fut une belle soirée, où nous avons été félicités pour notre tenue et notre professionnalisme pendant cette cérémonie de près de 1h30.

Il n'est nul doute que nous en tirerons des conséquences positives pour les casernes et la commune de Saint Géoire en Valdaine.

Lors de cette cérémonie, 76 médailles ont été décernées. L'adjudant-chef Stéphane Charreton a reçu des mains de la préfète Catherine Seguin la médaille de la sécurité intérieure pour service rendu à la nation. Nous ne pouvons que le féliciter !

L'inauguration du salon a eu lieu avec les présences très appréciées de M. Richard-Daniel Boisson (Sous Préfet), Mme Céline Dolgopyatoff



Burlet (Vice Présidente du Conseil départemental), M. Julien Bourry (notre Maire) accompagné de plusieurs de ses conseillers municipaux et de maires de communes voisines. Les services de gendarmerie et de secours, des présidents d'associations étaient également présents.

Après un bel hommage rendu par notre Président d'honneur à nos élues disparues Nicole Brestaz et Nathalie Beaufort et à notre ami Gérard Bellanger. Le Président (Jean Thomet) a vivement remercié les personnes sans qui le salon ne pourrait perdurer : la commission « foire aux vins », les parents, les joueurs et sympathisants, les sponsors, l'équipe du stand de Méze 2026.

Rdv vous est donné pour notre 33^{ème} édition les 21 et 22 novembre 2026.

À vos agendas :

L'USV football organise sa cérémonie des vœux et le tirage des rois le samedi 17 janvier 2026 à partir de 17 h salle de la Forêt.

Amis sportifs, venez partager ce moment convivial et chaleureux de ce début d'année avec nous. Un petit spectacle et une belle surprise vous attend mais chut !!! La commande étant passée au Père Noël....Soyez patients!!!!

Le Président, les membres du conseil d'administration et la team jaune et bleu vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean Thomet, Président

Amicale des donneurs de sang

Les membres du bureau de l'amicale du don du sang de la Vallée de l'Ain se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente santé pour 2026. Nous remercions tous les habitants qui ont fait que notre matinée boudins ait été une réussite. La dernière collecte de l'année s'est déroulée à la salle de la Roche à St Bueil. Nous remercions les 36 donneurs qui se sont présentés et



qui ont eu le plaisir d'être accueilli par les lutins de l'amicale afin de

recevoir un petit cadeau offert par le bureau.

L'agenda 2026 du don du sang:

Les collectes de sang de 16h00 à 19h30 :

- à la Martinette St Geoire : les lundis 9 février, 18 mai et 21 décembre, le vendredi 17 juillet
- à la salle de la Roche St Bueil : le vendredi 16 octobre.

Les manifestations 2026 :

- Samedi 21 février : Loto, Salle la Martinette à 19h30
- Vendredi 3 avril : Assemblée générale à Merlas à 20h
- Dimanche 18 octobre : Repas d'automne ouvert à toute la population à 12 h, lieu à définir
- Dimanche 29 novembre : matinée boudins à la Martinette à partir de 9h.

La Présidente, Carole Rioche

Le Crédit Agricole, l'agence bancaire de la commune

Le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (CASRA) est fier d'être une banque proche de vous. 1 habitant sur 3, à St Geoire en Valdaine et environs, nous fait confiance en étant client du Crédit Agricole.

Nous sommes une banque coopérative qui mène des actions concrètes localement. En 2025 : un soutien de 2 000 € à la restauration de l'église de St Bueil inaugurée en juin dernier, la participation active de nos collaborateurs et administrateurs au 105^{ème} Congrès Départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère qui a lieu à St Geoire, une aide financière à plusieurs associations du territoire. Ces initiatives démontrent notre volonté de soutenir activement le développement local, là où nous sommes présents.

Le Crédit Agricole est la seule agence bancaire sur la commune de St Geoire en Valdaine. Elle offrira dès le 06/01/2026 : une ouverture de son agence le mardi matin, un distributeur automatique accessible 7j/7.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'agence Place André Chaize (place de l'église) ou à nous contacter au 04 76 28 95 46 ou par email : stgeoireenvaldaine@ca-sudrhone-alpes.fr.

L'équipe du CASRA de St Geoire se fera un plaisir de vous accueillir et de vous accompagner pour tous vos projets.

Nous comptons sur vous pour pérenniser notre agence sur le territoire et assurer le dynamisme qui en découle.

Thierry Bel, Président de la Caisse locale de Geoire en Valdaine



Des entrepreneurs du territoire visitent la biscuiterie Louvat

Dans le cadre des rencontres des entrepreneurs du Nord-Isère, organisées une fois par mois par la CCI et l'ADEIR, plusieurs artisans sont venus découvrir la biscuiterie Louvat.



Christelle Ivangine-Bogey (ci-dessus à gauche), propriétaire de la Biscuiterie Louvat, a notamment expliqué aux visiteurs que la gestion d'une biscuiterie exige propreté, rigueur, créativité et savoir-faire.

Une fois par trimestre, Christophe Carron, président de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) Nord-Isère, et Réjane Deschamps, animatrice de l'ADEIR (Association pour le Développement Économique de l'Isère Rhodanienne), organisent une rencontre des entrepreneurs du Nord-Isère.

Ce mardi 16 décembre, c'était l'occasion pour de nouveaux artisans d'échanger sur leurs difficultés et leurs espoirs, et de découvrir de nouvelles opportunités.

Une fleuriste, un fabricant de couteaux de Charavines, une architecte d'intérieur de Massieu, un vendeur de biens, entre autres nouveaux artisans, se sont ainsi retrouvés dans la zone d'activité du Bigallet, à Saint Geoire en Valdaine, pour visiter la biscuiterie Louvat.



Séance dégustation lors de la visite

Gabrielle Roux-Sibilon (4^{ème} Adjointe) et Dominique Govaerts (conseillère déléguée), en charge des relations avec les commerçants, étaient présentes lors de cette visite pour représenter la municipalité et entendre les entrepreneurs.

Art'ypik, boutique artisanale

Bienvenue chez Art'ypik !

La boutique est ouverte depuis le début du mois d'octobre !

Située au 462 Route du bourg à St Géoire en Valdaine, Art'ypik est une boutique collective et atypique où se rencontrent créateurs, artistes et artisans

locaux : entre 15 et 25 talents exposent leurs créations uniques, avec des nouveautés chaque mois.

Des ateliers créatifs et événements thématiques ponctuent la vie du lieu.

Un espace vivant, chaleureux et inspirant, au cœur de Saint Géoire en Valdaine. La boutique a su garder l'âme des lieux en conservant notamment le carrelage

d'origine (joli damier tricolore) et quelques meubles en bois massif de l'activité commerciale précédente.

5 choses à connaître sur ce commerce:

1/ Tout est fait main par des créateurs locaux, pas de made in le bout du monde.

2/ La boutique est associative :

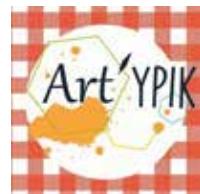
chaque artisan participe à la vie du lieu, et elle est gérée bénévolement.



462 Route du Bourg
38620 SAINT GEOIRE EN VALDAINE

Boutique artisanale

CRÉATEURS LOCAUX, CADEAUX, DÉCOS, ...



3/ Vous pouvez organiser vos propres ateliers créatifs simplement en adhérant à l'asso !

4/ On change régulièrement les stands et les exposants... donc chaque visite est une nouvelle découverte !

5/ Et bonus: il y a un grand parking gratuit juste en face.

Depuis mi-octobre, un service de retouches couture est proposé, de quoi donner une seconde vie à vos vêtements préférés :

* retouches courantes (sans essayage) : Ourlets, fermeture de braguettes, boutons à recoudre, accrocs... réalisées sous 3 semaines,

* retouches plus complexes ou avec essayage: sur devis et rendez-vous.

Déposez vos pièces à la boutique et laissez-vous guider !

Pensez à Art'ypik pour vos occasions spéciales et vos cadeaux !

Il y a tout ce qui fait plaisir au quotidien : de la déco, de la mode, des gourmandises, des bijoux... de l'artisanat local, fait avec cœur, à tous les prix.

En 2026, l'aventure continue : vous proposer de beaux articles artisanaux, originaux, utiles, joyeux — et toujours authentiques.

Ouvertures: mardi, vendredi et samedi : 9h30 – 12h30 / 15h – 19h

Dimanche: 9h30 – 12h30 / Email: artypik@gresille.org

Instagram: [instagram.com/Artypik73](https://www.instagram.com/Artypik73)

Facebook: <https://www.facebook.com/artypik73>

À très vite chez Art'ypik à Saint Géoire en Valdaine !

Océane coiffure vous accueille à Champet



Devanture du salon situé au 107 voie du tissage, Champet, à St Géoire

Après 9 mois de maternité, Océane coiffure est heureuse de vous recevoir à nouveau depuis le 3 novembre.

Ouvert de 10h à 17h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Océane coiffure est un salon de coiffure mixte.

Rendez-vous en ligne sur [Planity.com](https://www.planity.com) ou par téléphone au 07 77 32 66 12.



Intérieur du salon

De la première coupe de cheveux de votre petit bout à la coiffure qui vous sublime pour votre grand jour : Océane vous accompagne pour créer des souvenirs inoubliables.

Découvrez son salon calme et accueillant, dédié à votre beauté et votre bien-être !

Rob Guitars : atelier de lutherie

Rob Guitars est un atelier de lutherie en Isère créé par Robin Thermoz-Liaudy, qui, après dix années de formations chez des luthiers de renom, a décidé d'offrir ses services de qualités.

A propos de «Rob» : «Je m'appelle Robin Thermoz-Liaudy et j'ai, depuis mon enfance, deux passions : la musique et le bois.



Fils, petit fils et arrière petit fils d'artisans, j'aime le travail manuel et plus particulièrement le travail de ce noble matériau qu'est le bois. La musique est une histoire de famille. J'ai grandi au milieu des albums de mon frère, des vinyles de mes parents et du synthétiseur de mon grand père. Un jour, j'ai eu l'envie d'accorder ces deux passions : exercer un métier manuel en rapport avec la musique.»

Robin a ouvert son atelier à Saint Geoire en Valdaine en avril 2021 et a fait de son rêve une réalité.

Rob Guitars, c'est aussi un atelier de création de guitares

Découvrez ses réalisations de guitares uniques. Chaque instrument est un modèle entièrement fabriqué à la main, dans son atelier.



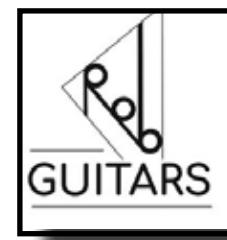
Modèle Méliade : en format headless à la demande du client mais sera proposée avec une tête. Déclinable dans toutes les essences de bois, couleur et accastillage que vous souhaitez : corps en frêne, manche en érable, touches en ébène.



Modèle Acéphale :

headless, une vision très moderne et compacte de la guitare. Déclinable dans toutes les essences de bois, couleur et accastillage que vous souhaitez : corps en frêne, manche traversant en érable, touches en ébène avec repères aluminium, chevalet pontets séparés.

Situé au 626 Route de Savoie à St Geoire, Robin vous reçoit sur rendez-vous à l'atelier pour des aspects pratiques. Contactez-le par téléphone (07 87 71 03 09) ou email : robin@robguitars.fr



Robin : «Guitariste ou bassiste, musicien extrême ou blues man, artiste confirmé ou musicien passionné, mon objectif est de vous proposer un instrument qui soit le prolongement de votre bras et qui sera un partenaire de tous les jours, un membre de votre famille.».

Bénéficiez de l'expérience Robin pour entretenir, personnaliser ou restaurer votre guitare

Services Entretien / Réglages

- Changement de cordes
- Réglage standard
- Réglage floyd
- Changement d'électronique ou de micros
- Pose de nouvelle mécanique et accastillage
- Polissage de l'instrument

Services lutherie

- Fabrication de sillet de tête ou de chevalet
- Planimétrie
- Refrettage standard ou avec filets Recollage de tête cassée avec reprise de vernis
- Recollage table d'harmonie avec renforts
- Recollage de chevalet
- Montage d'un système électro acoustique
- Défoncé de boîte à pile ou de micros
- Incrustation de nacre dans la touche
- Changement de truss rod

Modèle Érèbe :

sa vision d'un mélange entre une Viper et une SG plus acérée. Déclinable dans toutes les essences de bois, couleur et accastillage que vous souhaitez : Corps et manche en acajou Khaya, touches en ébène, manche collé, cordes traversantes, incrustation personnalisée Tête de mort.

Robin : «La guitare reste avant tout un instrument intemporel et déclinable de mille façons. C'est pourquoi je souhaite proposer des instruments à la fabrication qui conviennent à chaque musicien, quel que soit son univers.».



Les élus sont allés à la rencontre de Robin pour découvrir ce savoir faire exceptionnel

Pass'Région seniors

La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance une nouvelle initiative destinée aux 2 millions de seniors, âgés de 65 ans et plus, vivant sur notre territoire : le Pass'Région Seniors.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes offre une richesse exceptionnelle de sites culturels et touristiques, une diversité de commerces, d'artisans et de restaurants, ainsi qu'un large éventail d'activités et de loisirs accessibles à tous.

Cette carte nominative gratuite offrira à nos aînés des avantages et des réductions auprès d'un large réseau de partenaires régionaux : commerçants, artisans, restaurateurs, associations et autres acteurs de proximité.

Des avantages dans tous les domaines qui comptent pour vous :

- Culture et tourisme
- Producteurs, artisans et commerçants
- Restauration
- Santé, bien-être et sport
- Mobilité



Plus de 1 000 partenaires sont déjà associés à cette opération et la Région offre 15 euros sous forme de cagnotte:

- 10 euros pour l'achat de livres dans les librairies partenaires
- 5 euros à valoir sur l'entrée dans l'un des Sites Touristiques Emblématiques d'Auvergne-Rhône-Alpes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/voyage-au-coeur-dauvergne-rhone-alpes-les-sites-touristiques-emblematiques-decouvrir-en>. Sites culturels, réserves zoologiques, trains touristiques, parcs d'attraction... Ces lieux, parfois méconnus, vous permettent de découvrir des activités ludiques et des univers variés, adaptés à tous les âges.

Quelques exemples d'offres* proposées par les partenaires :

- Séances gratuites ou réductions dans des clubs sportifs, tarifs préférentiels dans des stations thermales
- Réductions dans des restaurants ou café offert
- Tarifs préférentiels ou accès privilégiés pour des spectacles, festivals ou expositions
- Réductions sur des visites touristiques ou des hébergements
- Offres exclusives pour vos déplacements en région

*Les offres sont librement consenties par les partenaires du dispositif. Elles sont évolutives, nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet ou l'appli, mis à jour en temps réel.

Une question? Appelez le 04 86 27 898 50 (appel appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 9h à 18h)
ou consultez la Foire Aux Questions : <https://passregionseniors.auvergnerhonealpes.fr/FAQ.aspx>

L'inscription est gratuite, simple et rapide : <https://passregionseniors.auvergnerhonealpes.fr/views/Inscription/InformationsPersonnelles.aspx>

Professionnels, vous souhaitez devenir partenaire de l'opération, suivez ce lien : https://passregion.auvergnerhonealpes.fr/Partenaire/Presentation_PS.aspx

Infos pratiques

- **Mairie :** 04.76.07.51.07
Courriel: mairie@saintgeoireenvaldaine.fr
Tous les matins en semaine : 8h30 - 12h
mardi et mercredi après-midis : 14h - 17h
- **Taxi :** 04.76.55.77.55 / www.adc-taxis.fr
ou 06.78.37.71.39 / <https://taxiservice38.com>
- **Cantine scolaire :** 04.76.07.65.25
Courriel: restauration@saintgeoireenvaldaine.fr
- **Bibliothèque Henri & Renée Morel :**
Mardi 9h - 11h et 16h-18h, mercredi 16h - 18h, samedi 10 à 12h.
- **Déchèterie de Montferrat :**
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30 à 17h30 - Samedi : 8h30 - 12h et 13h - 17h30
- **La Poste :** 3661
- **Gendarmeries (St Geoire & Pont-de-B.) :** 04.76.07.50.17
- **Centre Médico-Social :** 04.57.56.11.30
- **Infirmière-puéricultrice :** 04.76.66.17.55
- **Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) (1^{er} jeudi du mois) :** 04.76.07.51.07
- **Rénovation de l'habitat :**
Cabinet URBANIS : 04.79.33.21.26
- **Agence Départementale d'Information sur le Logement :** 04.76.53.37.30
- **Conciliateur de Justice (Pont de Beauvoisin) :** 04.76.37.04.62
- **Espace France Services :** 04.56.26.16.26
- **Relais Petite Enfance :** 06.98.02.51.81
- **Pompiers (SDIS) :** 112 ou 18
- **Marché :** mardi matin, place André Chaize
- **Messes à St Geoire :** 07.82.35.21.98 / www.paroissestjacques38.fr